Association Cerebral Vaud

# Cahier des charges du chauffeur

→ **Cette activité se rajoute à la fonction d'accompagnateur/trice ou Responsable/Coresponsable**

**Buts**

- Mettre sur pied des camps de vacances répondant aux demandes des vacanciers et des parents /référents
- Assurer la mobilité des participants aux camps

**Tâches**

Avant le camp

- Collaborer avec le directeur et le responsable des accompagnateurs
- Le jour du départ en camp s'assurer de l'état du véhicule et contrôler le matériel

Formation : apprendre à

- Assurer les fauteuils dans les véhicules
- Entretenir un véhicule
- Conduire un véhicule de transport de personne (200 km d'auto-école) et obtenir l'autorisation Cerebral remise par le Responsable des transports du comité

Pendant le camp

- Conduire le véhicule
- Porter une tenue décente -les tongs ne sont pas autorisées pour la conduite-
- Respecter la loi sur la circulation routière
- Respecter le nombre de passagers autorisés dans chaque bus
- **Ne pas consommer d'alcool (0/00 d'alcool) et/ou de drogue ou produits dérivés**
- Assurer l'installation correcte de ses passagers et du matériel
- Contrôler l'attelage, si remorque
- Assurer l'entretien journalier du véhicule
- Faire le plein, dans les stations AVIA au moyen de la carte clients
- Remplir le carnet de bord
- Agir correctement en cas d'incident (voir « Aide-mémoire pour chauffeurs »)
- Pour les chauffeurs bénévoles, participer à l'activité avec les participants et les accompagnateurs (facultatif)

A la fin du camp

- Nettoyer l'extérieur et l'intérieur du véhicule
- Contrôler le matériel et la pharmacie pour mise à jour

**Le chauffeur est responsable du matériel et des sangles de fixation qui se trouvent dans son véhicule**.
**Attention à la hauteur du bus 2.70 m. env. Eviter les parkings souterrains >2m**.

**Compétences**

- Décider de ne pas rouler si la sécurité n'est pas assurée
- Décider de ne pas conduire si le chauffeur ne s'y sent pas apte

**Relations**

- Responsable(s) de l'activité
- En cas de panne ou d'accident, tél. d'abord au TCS ou borne d'urgence sur autoroute et remplir la déclaration d'incident avec le Responsable de camp
- Garagiste
- Police

Association Cerebral Vaud

| Co-présidente | Secrétaire générale |
|---|---|
| J. Rod | D. Volluz |

**Association Cerebral Vaud**
Secrétariat | Rte de Berne 8 | 1081 Montpreveyres | T 021 691 96 83
info@cerebralvaud.ch | www.cerebralvaud.ch | CCP 10-20515-4